ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LES LOIS DU COMMERCE

— Les inspecteurs de sûreté, Pottié et Drouiez, ont rédigé un rapport à charge de Mme Desmet, née Louise Vanneste, pâtissière, pour extension de commerce.

— D'autre part, un rapport a également été transmis au Parquet à charge de Mme Nœrinckx, née Jeanne Astier, 48 ans, ex-marchande de volailles, domiciliée 11, rue Latine, qui vendait de la moutarde et du chocolat alors qu'elle n'y était pas autorisée.

Des pillards sont arrêtés

Au cours des tragiques événements de mai, des pillages ont été commis un peu partout dans la région ; la consigne de la gare de **Tourcoing** a été l'objet de l'attention d'indélicats personnages qui ne sont pas fait scrupules d'emporter une grande quantité d'objets divers, qui avaient été déposés par leurs propriétaires afin de fuir vers des cieux qu'ils supposaient devoir être plus cléments.

Une grande quantité de linge, d'objets divers et de bibelots ne représentant d'ailleurs qu'une valeur très relative ont ainsi été soustraits; des plaintes avaient été déposées et les services de la sûreté roubaisienne s'étaient bientôt mis en action.

L'enquête rondement menée par les inspecteurs Wissé, Allard et Vanessche vient d'aboutir par l'arrestation de deux individus qui... étaient précisément chargés de la surveillance des marchandises entreposées en gare pour éviter le pillage éventuel !...

Une perquisition effectuée au domicile des intéressés amena les aveux des coupables.

Il s'agit des nommés Albert Corniquet, 43 ans, brigadier des Chemins de fer, domicilié à Mouscron, 17, rue du Beau-Chêne, et R. G..., 41 ans, demeurant rue du Fontenoy à Roubaix. Ces deux fonctionnaires indélicats ont été conduits au Parquet mardi matin.

Ainsi, la sûreté roubaisienne vient une fois de plus de se signaler par l'arrestation de méprisables individus qu'une peine très sévère devrait châtier.

ACHAT BIJOUX
Montres, Brillants, Argent, Dentiers
Plus cher qu'ailleurs
BOUSQUET, Expert
42, rue de la Vigne -- ROUBAIX
3031

LA SAINTE-CÉCILE DANS NOS SOCIÉTÉS

A l'Orphéon des Anciens Combattants

L'Orphéon des Anciens Combattants a voulu, à l'occasion de la Sainte-Cécile, témoigner sa profonde reconnaissance à son dévoué chef, M. Fernand Hochin, et à sa distinguée pianiste-répétitrice, Mlle Suzanne Lesaffre. A l'issue de sa dernière répétition, M. Henri Baly, du Comité directeur, leur présenta les vœux de Sainte-Cécile.

En leur remettant un souvenir, M Baly remercia, au nom de la société tout entière, ces deux talentueux musiciens pour l'inlassable dévouement qu'ils ne cessent d'apporter à l'Orphéon des Anciens Combattants.

En termes émus, M. Hochin et Mlle Lesaffre remercièrent et insistèrent sur l'assiduité des sociétaires aux répétitions pour que les prochaines auditions soient dignes des précédentes et du prestige de l'Orphéon.

La société a ensuite décidé d'aller dimanche prochain déposer une gerbe sur la tombe de son regretté vice-président, M. Omer Verroust. Tous les sociétaires sont priés de se réunir à 10 h., à l'entrée du cimetière du Blanc-Seau. Après cette manifestation du souvenir, retour au siège pour la répétition générale qui aura lieu à 11 heures.

A la Concordia Harmonie

Toutes les familles des sociétaires et, notamment, celles des membres actuellement prisonniers, assistaient à une réunion de l'excellente société musicale « La Concordia Harmonie » qui eut lieu dimanche dernier, au café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Cette réunion, à laquelle assistaient près de 200 personnes, se déroula sous la présidence de M. Albert Claebots, président actif, assisté de MM. Alfred Delsart et Albert Brabant, vice-présidents, et des membres de la Commission. M. Edouard Roussel, président d'honneur, empêché, s'était fait excuser.

M. et Mme Claebots reçurent de M. Delsart, en même temps que les vœux de Sainte-Cécile, un très beau cadeau offert par la société, et un chaleureux vivat fut chanté en leur honneur.

Après avoir retracé l'activité de la Concordia Harmonie durant les années 1939-1940, au cours desquelles chaque mois, une somme de 20 fr. et de nombreux colis ont été envoyés aux militaires, M. Claebots affirma avec fierté sa confiance dans les destinées de la Concordia Harmonie qui, pour bien prouver sa vitalité, donnera cette année deux auditions de Sainte-Cécile : la première, le 8 décembre, en l'église du T. S. Rédempteur, et la seconde le 15 décembre, en l'église Sainte-Elisabeth.

Une tombola fut ensuite organisée au profit des sociétaires prisonniers de guerre, et une distribution de bonbons, gâteaux et autres friandises, faite aux enfants présents, termina cette belle réunion.

UN GALA DE LUTTE AU CLUB DES SPORTS RÉUNIS

Un gala de réouverture a été mis sur pied, à la suite de la réunion du Comité. Les éléments de choix qui ont pu être rassemblés contribueront à assurer un plein succès à cette manifestation de propagande sportive.

Celle-ci se déroulera le dimanche 1er Décembre, au siège, 9, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix et il est à espérer que les amateurs, privés depuis de longs mois de ce beau sport, accueilleront avec joie cette initiative et viendront nombreux encourager les efforts de chacun.

Rappelons aux intéressés que les séances d'entraînement ont lieu les mardis, jeudis et samedis, de 18 à 21 h. et le dimanche, de 9 à 12 h. C'est aussi aux mêmes heures que peuvent se présenter les jeunes gens désirant pratiquer ce beau sport.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Jeudi 28 novembre de 10 à 11 h. séance de vaccinations gratuites, au service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

La distribution de la nouvelle carte de lait

La Mairie communique :

Il est porté à la connaissance des détenteurs de cartes de priorité que la nouvelle carte, instituée par instructions préfectorales, leur sera délivrée le vendredi 29 novembre de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, et le samedi 30 novembre de 8 h. 30 à 11 h. 30, salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice.

Les intéressés sont invités à se présenter aux jours et heures indiqués munis de leur carte d'alimentation, de la feuille de coupons (feuille rose) et de la carte de priorité délivrée par le service du lait.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 1 se poursuivra ce jeudi 26, dans l'ordre suivant :

Secteur 10 : Foyer d'éducation Ouvrière, 178, rue Jules Guesde : 8 h. à 12 h., rues du Havre, d'Hem, Henri Bossut, Ingres 11-43, Jean Goujon, Jean Jaurès. Bd Lacordaire.

14 h. à 17 h. : rue de Lannoy 41-175. 48-206, Av. Lenôtre, rues Louis Pluquet, Manège, Maroc, Neuve, Racine, Nicolas Poussin.

Secteur 11 : Foyer d'Éducation Ouvrière : rues Massillon, Meissonnier, Paul Demuider, Philibert Delorme, Philippe Auguste, Imp. Poissonnier, rues Potennerie, Puget, Rouget de l'Isle. Bd de Reims, 187-263, 226-300, rues Rosa Bonheur, St-Charles, Santos Dumont, Place du Travail, rues des Trente, Volta.

Secteur 12 : Foyer d'Éducation Ouvrière : 8 h. à 12 h. : rues Pierre de Roubaix, 261-305, 300-434, Nancy, Palmiers, Ostende.

14 h. à 17 h. 30 : Bd de Mulhouse, Parc des Sports, Pont Rouge, rues Prudence, St-Hubert, Sévigné, Soult, Tournai, Trois Ponts, Sent. Vert Bocage, rues Victor Hugo, d'Ypres, Av. R. Salengro.

Le Consortium Charbonnier informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er Novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 1 fr. 10 les 100 kilos.

L'importance du ticket N° 1 est fixée à 100 kilos.

D'autre part le Consortium Charbonnier nous prie d'informer nos lecteurs que la livraison est prévue du 7e au 10e jour qui suit l'inscription, et que, par conséquent il est inutile d'attendre le livreur les sept premiers jours qui suivent l'inscription.

Sociétés et Comités

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DU BATIMENT. — Le Secrétariat du Syndicat du Bâtiment de Roubaix et environs informe les parents ou épouses dont leur fils ou mari syndiqué est prisonnier, qu'ils peuvent s'ils ne l'ont déjà fait toucher le premier secours qui leur est attribué ; se présenter tous les matins de 9 h. 30 à 11 h. 30, sauf le dimanche au bureau du syndicat, Bourse du Travail, boulevard de Belfort, 2e étage, porte 6, munis du livret syndical de l'intéressé et d'une pièce justifiant qu'il est prisonnier.

ETAT CIVIL

Naissances : Jules Carré, rue Ed. Anseele, 173 ; Michèle Woussen, rue Jules Guesde, 203, cour Montagne, 2; Marie-Paule Vandenbrouck, rue Delespaul, 71 ; Nadine Lamon, rue Emile Zola, 69.

Publications : Georges Bouzin, chauffeur d'autos, à Roubaix, rue Thècle prolongée, 8 et Suzanne Koenig, soigneuse, de Tourcoing, rue Rouget de l'Isle, 212 ; Auguste Kimpe, employé de bureau, rue du Hutin, 137 et Suzanne Millan, s. p., à Mouvaux, rue de Tourcoing, 4 ; Albert Aerschoot, employé, rue des Anges, 124, cour Emilie, 4 et Marcelle Poulin, employée, rue d'Oran, 38.

Décès : Euphrosie Hilleweart, Vve Facq, 67 ans, rue Lacroix, 223, cité Delannoy, 15 ; Henri Caretet, 76 ans, rue de Barbieux, 35 ; Henriette Deutsch, 30 ans, place de la Gare ; Philomène Lejour, Vve Couteau, 68 ans, rue Edouard Anseele, 186, cour Capart, 14 ; Hortense Pollet, Vve Demilecamps, 78 ans, rue Delespaul, 272 ; Achille Dubois, 79 ans, rue de l'Epeule, 123 ; Appoline Lemahieu, 63 ans, rue de Barbieux, 35 ; Victor Daudenarde, 20 ans, rue du Duc, 26b.

WATTRELOS

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole du Plouys. — Les amicalistes du Plouys ont eu la douleur d'apprendre la mort au Champ d'Honneur de Derouf Roger, sergent à la 2e Compagnie du 100e Régiment d'Infanterie. Amicaliste très dévoué et très actif, sa bonne volonté n'avait d'égale que sa bonne humeur : il était vraiment l'âme de l'Association. Tous ceux qui le connaissaient conserveront de lui un souvenir inoubliable, et le vide que sa disparition laisse au Plouys sera durement ressenti par tous.

Les Amicalistes adressent à la famille leurs condoléances profondes et sincères.

Amicale Condorcet. — L'A. C. W. recevait dimanche, en championnat, l'équipe première de Lambersart (ALBCL), elle a renouvelé sa victoire du dimanche précédent à Hélemmes, et ce sans perdre un seul match.

Dimanche prochain 1er décembre l'A. C. W. ira rencontrer son voisin wattrelosien le P. P. C. S. J.

Elle mettra sur pied la même équipe que les 2 dimanches précédents, c'est-à-dire : Leman A., Hue P., Hue E., et Lecomte F.

Etat Civil. — Décès ; Joseph Cailleux, 81 ans, rue des Poilus, 6 ; Michelle Wigniolle, 3 ans, rue Cornot.

CROIX

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le Percepteur de Croix, 165 bis Grande-Rue à Roubaix, fait connaître qu'il paiera la 2e quinzaine de Novembre, à son bureau, dans les conditions suivantes :

N° 1 à 500, le **jeudi 28 novembre**, de 9 h. à 12 h. ; N° 501 à 900, de 14 h. à 16 h. ; N° 901 à 1400, **vendredi 29**, de 9 h. à 12 h., au-dessus de 1400, de 14 h. à 16 h.

Les retardataires seront payés le samedi 30 novembre, de 9 à 12 h et de 14 à 16 h.

Prière de vouloir bien remplir les coupons et signer la déclaration et, autant que possible, se munir de monnaie. Aucun paiement ne sera effectué aux tiers, non munis d'une procuration délivrée par la Mairie.

Le percepteur signale que le bureau est fermé pour toutes les autres questions, il sera simplement ouvert les jours sus-indiqués pour le paiement de l'allocation militaire.

Secours aux familles nécessiteuses et compléments aux vieillards assistés

Le paiement des secours temporaires aux familles nécessiteuses aura lieu comme de coutume à la Salle des Fêtes, Grand'Place, jeudi 28 novembre, dans l'ordre suivant :

A 14 h., numéros 1 à 235; à 15 h., 236 à 560; à 16 h., 561 à 745; à 17 h., 746 à 904.

Les bénéficiaires sont invités à se présenter dans l'ordre indiqué ci-dessus, munis de leur carte d'inscription. Les retardataires ne seront pas payés.

Cartes de charbon. — La carte de charbon N° 6328 ne peut être reçue pour les commandes de charbon.

Consultations prénatales. — Jeudi de 14 à 17 h., à la Maternité, 5 av. Delory, consultations prénatales gratuites par deux sages-femmes diplômées.

Familles nombreuses. — Une permanence aura lieu dimanche 1er décembre, de 10 à 12 h., au café Ste-Cécile, contour St-Martin, et au café St-Pierre, place de la Liberté, pour les adhérents que les cas ci-dessous intéresseraient : 1. pour les pères ou fils prisonniers ; 2. pour les membres en chômage ou très nécessiteux, en vue d'une aide éventuelle. Se munir de la feuille de famille.

WASQUEHAL

DEUX PERQUISITIONS FRUCTUEUSES

Une collectionneuse de livres

Au cours d'une perquisition effectuée par M. Mathan, commissaire de police et son secrétaire, M. Duthilleul, au domicile de Mme Sturtewagen, née Eugénie Wattel, demeurant 3, impasse Lavoisier, à Wasquehal, il a été découvert une certaine quantité de livres dont plusieurs étaient marqués au nom de Flipo et Piat, dont les habitations situées rue du Molinel à Wasquehal, ont été pillées au cours des événements de mai dernier.

Mme Sturtewagen déclare avoir trouvé cette série de livres, mais néanmoins un procès-verbal a été transmis au Parquet de Lille.

ON DÉCOUVRE DES DRAPS, DES BAS, ETC...

Les mêmes policiers ont découvert au cours d'une visite domiciliaire effectuée chez Mme Gralik, née Maria Kucko, habitant au numéro 15 du Fort Chabrol, des draps de lit, ainsi que des bas provenant vraisemblablement des pillages de ces derniers mois.

Mme Gralik ayant pris la précaution d'enlever les marques initiales brodées sur les draps de lit.

M. Mathan a transmis le procès-verbal d'enquête au Parquet de Lille.

DU BÉTAIL ABANDONNÉ VA ÊTRE VENDU AUX ENCHÈRES

Le Bureau de l'Enregistrement et des Domaines de Lannoy vendra publiquement aux enchères le samedi 7 décembre, à 10 h., à la mairie de Baisieux, divers animaux abandonnés par leurs propriétaires lors de l'évacuation de mai dernier. Ce sont : 2 taureaux, 3 vaches et 9 génisses.

D'autre part, le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines de Roubaix procédera le mardi 10 décembre, à 10 h., à la mairie de Wattrelos, à la vente aux enchères d'animaux également abandonnés : 2 vaches de 8 et 3 ans actuellement détenues par les Hospices de Wattrelos et 1 vache détenue provisoirement par M. Dubot-Flipot, rue des Poilus, à Wattrelos.

Ces diverses ventes se feront au comptant avec 12 % en sus pour tous frais.

Pingouin Ping-Pong Club Wasquehalien. — C'est devant un grand nombre d'amateurs du nouveau jeu actuellement en vogue, que s'est déroulé dimanche dernier, dans la salle du siège du P.P.P.C.W., Café du Monument, place de la République, à Wasquehal, le match-revanche qui mettait en présence l'équipe première du Ping-Pong Club local et son vainqueur du dimanche précédent, l'équipe mouvalloise.

Après une partie des plus acharnée, les jeunes pingouins de Wasquehal triomphèrent de justesse en battant leurs valeureux adversaires qui durent s'incliner avec une seule victoire d'écart.

Le P.P.P.C.W. présentait l'équipe suivante : Mouchon (capitaine), Sadaune, Vercruysse, Wallaert, Desbiens et Nouilet.

Révision des vaccinations. — Jeudi, de 9 h. à 9 h. 30, à la mairie, 1er étage, pour le Centre, et de 10 h. 30 à 11 h. à la Salle des Fêtes annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau, révision des vaccinations opérées jeudi dernier. Tous les enfants et personnes qui ont été vaccinés doivent obligatoirement s'y présenter pour faire constater le succès ou l'insuccès de l'opération.

Avis aux mamans. — Jeudi, à 15 h., Salle des Fêtes, rue de Roubaix, visite médicale des nourrissons, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez.

A la Maternité. — Samedi 30 novembre, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la Maternité Municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 1er décembre, de 10 h. à midi, la permanence fonctionnera au siège, café Ottevaere Deschodt, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

LANNOY

Fraternelle des A.C. de Lannoy, Lys, Toufflers. — Un obit sera célébré samedi 30 novembre, à 9 h., à Lys, en l'église St-Luc, pour le soldat Pluquet Louis, du 80e R.I., mort pour la France à Condé-sur-Suippe (Aisne).

LEERS

PLAINTE POUR COUPS

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie par M. Gustave Leclercq, chef de chantier, domicilié à Lys, rue Jules-Guesde, 3, contre Mme Ladoé, née Nollet, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 79.

Celui-ci déclara que se trouvant sur un chantier, rue de Lys, et étant intervenu pour défendre l'un de ses ouvriers qui, sans motif, était l'objet d'insultes et de coups, il aurait reçu à son tour les pires injures et pour comble de nombreux coups à la figure portés avec un sac à main. De son côté, Mme Ladoé déclare avoir été giflée par le susnommé et par l'ouvrier. L'enquête de la Gendarmerie aboutira sans doute à connaître les vrais coupables.

AU RAVITAILLEMENT

Le service chargé de la distribution des marchandises assurera, au cours de cette semaine, la répartition suivante chez les commerçants :

Sucre cristallisé : 100 grammes par personne ; cassonade, 100 gr.; sel, 250 gr. ; pâtes, 100 gr. ; Malt, 330 gr., 1 kilo pour 3 personnes ; biscuits, 5 par personne.

Défaut d'affichage des prix. — Des procès-verbaux ont été dressés par la Gendarmerie de Wattrelos à la charge de Mme Bourgois-Mullier, rue Victor-Hugo, 1, et Mme Vve Henno-Vercruysse, rue hiers, 28, pour défaut d'affichage des prix dans leur magasin.

Jeunesse sportive Leersoise. — Affrontant pour la première fois la lutte sur le Terrain Municipal des Sports mis gracieusement à sa disposition par la Municipalité, la Jeunesse sportive Leersoise, pour son premier match du Championnat de l'Union de Flandre, rencontrait dimanche la vaillante équipe du Crétinier.

Après un match acharné, mais disputé courtoisement, Leers remporta la victoire par le score éloquent de 8 à 0.

Gageons que le terrain de la rue Pasteur les verra encore plus d'une fois victorieux.

Etat civil. — Décès : Odile Leruste, Vve Tesse, 85 ans, rue Victor-Hugo, 95.

TOUFFLERS

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon pour les secteurs de Toufflers se fera les 28 et 29 novembre, à l'école communale des filles, rue de l'Eglise.

Le Consortium informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils devront obligatoirement se munir de la carte départementale délivrée par les soins des services municipaux pour se présenter à l'inscription.

Il est également indispensable de se présenter avec la carte A du Consortium Charbonnier.

Le 28 novembre. - Secteur I : Rue de Willems, sentier du Faisan Gris, rue de Roubaix, imp. Jonville, sentier du Mont Saint-Bernard, rues I. Gallet, des Trois Frères Ponthieu, imp. Drubbel, rue de Lys, imp. du Lion d'Or, chemin de la Citadelle, cité Loucheur, sentier de Lannoy, rue de Leers, chemin du Trieu du Quesnoy, place de la République, rue des Champs.

Le 29 novembre. - Secteur II : Rue de l'Eglise, rue de Tournai, chemin Mitoyen, rues de Néchin, H. Pouchain, sentier de la Festingue, rues de la Festingue, du Voisinage, de Sailly, du Château, chemin du Nouveau Monde.

Le prix du charbon est augmenté de 1 fr. 10 les 100 kilos.

L'importance du ticket numéro 1 est de 100 kilos.

Les livraisons sont prévues environ sept à dix jours après l'inscription.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

LE VIN DISSIPE LA TRISTESSE

Une contravention pour ivresse publique et manifeste a été rédigée lundi vers 18 h. à charge du nommé Henri Staelens, 52 ans, ouvrier textile, 217, rue des Piats.

ENTRE TRAMWAY ET VELO-MOTEUR

Lundi, vers 16 h. 45, un accident de la circulation s'est produit à l'angle des rues Winoc-Chocquel, et de Guisnes, entre un tramway « M » que conduisait le wattman Maurice Rogeman, et un velo-moteur, piloté par M. Jules Froment, 49 ans, domicilié 45, rue de Bapaume.

M. Froment qui suivait la rue Winoc-Chocquel, et n'avait pas entendu le tramway a été légèrement contusionné aux jambes.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Rosset, il fut reconduit à son domicile par une camionnette de passage. Le velo-moteur a, d'autre part, reçu des dommages.

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

L'Assemblée générale de l'Orphéon des Travailleurs

L'assemblée générale de l'Orphéon des Travailleurs a eu lieu, dimanche dernier en son siège place de la République, sous la présidence d'honneur de M. Jacques Masurel, entouré de MM. A. Deschamps et G. Lampe, vice-présidents et des membres de la commission.

Après un salut aux sociétaires morts pour la France, M. A. Delannoy envoya son cordial souvenir aux prisonniers et félicita ensuite MM. Masurel et G. Lampe, des heureux événements survenus dernièrement dans leurs familles.

Les sociétaires furent ensuite mis au courant d'une proposition faite par la société nationale les Crick-Sicks, en vue de réunir toutes les sociétés chorales de la ville pour chanter à l'occasion de la Sainte-Cécile une messe en commun à l'intention des victimes de la guerre et des membres de toutes les sociétés et de leurs familles.

Cette proposition fut accueillie d'emblée par tous les membres qui se joindront volontiers à leurs camarades pour donner à cette cérémonie, tout l'éclat qu'elle doit comporter. M. Delannoy donna ensuite quelques indications d'ordre intérieur, puis M. Masurel exprima toute sa sympathie à l'endroit de l'Orphéon, et fit des vœux pour que, bientôt réunies dans la paix, nos vaillantes sociétés puissent reprendre toute leur activité, et revivre leurs beaux jours d'antan.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Les paiements de secours pour la période du 24 au 30 novembre auront lieu dans les dépôts du Bureau de Bienfaisance, aux jours et heures ci-après :

Jeudi 28 novembre. — **Mairie-Annexe** (cartes mauves) : de 9 h. à 9 h. 30, du numéro 6.501 à 7.000 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 7.001 à 7.800 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 7.801 à 8.250.

(Cartes grises) : 14 à 15 h., 4.801 à 5.300 ; 15 à 16 h., 5.301 à 5.700.

Réfugiés : de 18 à 17 h.

Croix-Rouge (cartes bleues) : de 9 à 10 h., 9.501 à 10.500 ; 10 à 11 h., 10.501 à 11.100 ; 11 à 12 h., 11.101 à 11.500.

Fin-de-la-Guerre (cartes oranges) : de 14 à 15 h., 18.001 à 17.000 ; 15 à 18 h., 17.001 à 18.000 ; 18 à 17 h., 18.001 à 18.250.

Lhomond (cartes vertes : de 9 à 10 h., 23.751 à 24.669 ; 10 à 11 h., 22.801 à 23.110.

Vendredi 29 novembre. — **Mairie-Annexe** (cartes jaunes) : de 9 à 9 h. 30, 19.401 à 20.260 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 20.261 à 20.950 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 20.951 et au-dessus.

(Cartes roses) : de 14 à 15 h., 12.300 à 13.700 ; 15 à 16 h., 13.701 à 14.500 ; 16 à 17 h., 14.501 à 14.800.

Il est rappelé que tout cumul des secours est interdit. Quiconque percevra en même temps l'allocation militaire ou le chômage et les secours aux habitants privés de ressources, se verra impitoyablement rayé de ces divers services.

Toute personne ayant dissimulé ses ressources (appointements, salaires, pensions, délégation de solde, etc...) sera rayée du service des secours, contrainte au remboursement et poursuivie.

Les bénéficiaires de secours doivent se présenter eux-mêmes le jour du paiement. En cas d'impossibilité absolue, le mandataire devra être pourvu d'une procuration

Une conférence sur La Fontaine aux Loisirs littéraires et artistiques

Dimanche dernier, M. Louis Chauvel a parlé de La Fontaine devant le nombreux auditoire du Cercle des Loisirs Littéraires et Artistiques.

Le conférencier a présenté le fabuliste tel qu'il était réellement, c'est-à-dire observateur, ayant toujours l'esprit en éveil et recueillant ses impressions avec soin.

Pour terminer cette causerie, fort intéressante, MM. Cl. Vanhoutte, J. Loridant et P. Pierret interprétèrent quelques fables de La Fontaine.

La prochaine réunion aura lieu le 22 Décembre. M. Pol Pierret parlera de « Pierrot et les artistes ».

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Tous les jeudis, de 14 à 15 heures, séance de vaccination antidiphtérique, au Bureau d'Hygiène, 89, rue des Poutrains.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 1 se poursuivra jeudi 28, dans l'ordre suivant :

Secteur 7 : Annexe de la Mairie, 2 rue P. Doumer : rues d'Isly, Jenner, Kellermann, La Pérouse, Macon, Madrid, Malcence 47-203, 32-236 et cours ; Jean-Bart, Jules Guesde, La Fontaine, La Tour d'Auvergne, Madagascar 33-fin, 32-fin, Maraîchers.

Secteur 10 : Bureau du C.C., 3 rue Carnot : Av. Masurel, Alsace, Anvers, Dragon, Francs, rues Alma, Angleterre, Bapaume, Dunkerque, Haubourdins.

Secteur 12 : Square Leman Bl.-Seau) : rues Grau, Iéna, Lhomond, Mackellerie, Mézières, Mouvaux, Loridan, Kléber, Lilas, Q. Mariniers, rue Molière.

Le Consortium charbonnier informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte A du Consortium charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 1,10 les 100 kilos.

L'importance du ticket N° 1 est fixée à 100 kilos.

D'autre part, le Consortium charbonnier nous prie d'informer nos lecteurs que les livraisons sont prévues du septième au dixième jour qui suit l'inscription, et qu'il est par conséquent inutile d'attendre le livreur, les sept premiers jours qui suivent l'inscription.

⁂

Par suite d'omissions, certaines rues n'ont pas été annoncées pour l'inscription dans les divers secteurs. Afin de permettre aux consommateurs, ainsi défavorisés involontairement, d'obtenir satisfaction, le Consortium Charbonnier organisera une inscription complémentaire les 29 et 30 novembre, à l'annexe de la Mairie, 2 rue Paul Doumer, pour les rues suivantes :

Secteur 1 : rues du calvaire 32-58, des Girondins, de la Malcense, Nationale, de Menin 1-107, 2-112, rue Verte.

Secteur 3 : rues du Chevalier Bayart, du Collecteur.

Secteur 4 : rues des Trois Pierres 208-285, Achille Testelin 1-129, 2-136, de la Croix-Rouge 183-fin, 184-fin, rue Lamartine 59-177, 36-248, du Général Drouot 1153, 2-206.

Secteur 8 : rue de Bruxelles.

Logement et cantonnement de troupes

Le logement et le cantonnement des troupes durant le mois de novembre, doivent être déclarés du 2 au 5 décembre, à la Mairie Annexe, 2 rue Paul Doumer, Service des Logements, Guichet 1, où les formules imprimées sont à la disposition des intéressés.

Sociétés et Comités

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE. — Permanence dimanche 1er décembre, de 10 h. à midi, pour la perception des cotisations, paiement des primes de naissance, de communion et de certificats d'étude, etc.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE PING-PONG

Groupe A. — 24 novembre : A.P.N. c. D.G. ; A.C. c. O.T. ; F.R. c. B.S. ; C.R. c. C.C.H. — 1er décembre : C.C.H. c. A.P.N. ; D.G. c. A.C. ; O.T. c. F.R. ; B.S. c. C.R. — 8 décembre : A.P.N. c. A.C. ; F.R. c. D.G. ; C.R. c. O.T. ; C.C.H. c. B.S. — 15 décembre : F.R. c. A.P.N. ; A.C. c. C.C.H. ; D.G. c. C.R. ; O.T. c. B.S. — 22 décembre : A.P.N. c. O.T. ; B.S. c. A.C. ; C.R. c. F.R. ; C.C.H. c D.G. — 29 décembre : B.S. c. A.P.N. ; A.C. c. C.R. ; F.R c. C.C.H. ; O.T. c. D.G. — 5 janvier : A.P.N. c. C.R. ; F.R. c. A.C. ; C.C.H. c. O.T. ; D.G. c. B.S.

Groupe B. — 24 novembre : O.T.C. c. A.P.N. ; B.S.B. c. P.F. ; B.S.C. c. C.R. ; exempt : O.T.B. — 1er décembre : O.T.B. c. B.S.B. ; A.P.N. c. B.S.C.; C.R. c. O.T.C. ; exempt : F.R. — 8 décembre : O.T.B. c. F.R. ; A.P.N. c. C.R. ; B.S.B. c. O.T.C. ; exempt : B.S.C. — 15 décembre : O.T.B. c. B.S.C. ; B.S.B. c. P.F. ; A.P.N. c. O.T.C. ; exempt : C.R. — 22 décembre : O.T.B. c. A.P.N. ; P.F. c. O.T.C. ; B.S.C. c. C.R. ; exempt : B.S.B — 29 décembre : O.T.B. c. O.T.C. ; C.R. c. P.F. ; B.S.B. c. B.S.C. ; exempt : A.P.N. — 5 janvier : C.R. c. O.T.B. ; B.S.B. c. F.R. ; B.S.B. c. A.P.N. ; exempt : O.T.C.

Retour : 26 janvier, 2, 9, 16 février, 2, 16 et 30 mars.

Club engagés : (A.P.N.), Amicale Pont de Neuville, (D.G.), Daring, (A.C.), Amicale du Centre ; (O.T.), Olympique de Tourcoing ; (F.R.), P.P. Club des Francs ; (B.S.), P.P. Club du Blanc-Seau ; (C.R.), P.P. Club de la Croix-Rouge ; (C.C.H.), P.P.-Club du Coq Chantant.

FOOTBALL. — **A.S. Wasquehal bat S.C. Michelet par 2 buts à 0.** — Match joué sur le terrain de l'A.S.W. devant un public très nombreux. Malheureusement des événements inattendus voulaient que les tourquennois fussent privés des services de leurs ailes et de leur gardien. De ce fait, Wasquehal prenait l'avantage sur Michelet. Malgré ce lourd handicap, les tourquennois se défendirent admirablement ce qui ne permit aux Wasquehaliens de ne marquer que 2 buts.

BASKET-BALL. — **A l'U.S.T.** — Tous les membres de la section sont priés d'assister à la messe qui aura lieu samedi 30 novembre, à 9 h., en l'église St-Christophe, pour M. Alfred Gryson, membre de l'équipe première, décédé à Aubigny-en-Artois le 22 mai.

PING-PONG. — **Le Championnat de Tourcoing.** — Voici les résultats du 24 novembre : A.P.N.-Daring, 15-1 ; A. du Centre-Olympique, 13-4 ; France-Blanc-Seau, 2-14 ; Croix-Rouge-C.C.H., 11-6 ; O.T.C.-A.P.N.B., 1-16; B.S.B.-F.R.B., 15-1.

Jeudi 28 novembre, réunion de commission au siège, à 19 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Gilles, dom. à Roncq ; Roger Kerkhof, dom. à Mouvaux ; Jean-Paul Cohidon, dom. à Neuville-en-Ferrain ; Michel Leclercq, rue de Madagascar, 8 ; Jean-Pierre Vandewynckel, 227, rue du Brun-Pain ; Evelyne Zigante, 9, rue de la Ferme ; Nicole Duez, dom. à Béthune.

Publications. — Pierre Ersant, ajusteur, 114, rue Virolois et Odette Vergote, retordeuse, 67, rue des Maraîchers ; Louis Hazebrouck, ébarbeur, et Angèle Honoré, bobineuse, 63, rue de Roncq.

Décès. — Céline Lava, 73 ans, Vve de Désiré Huygevelde, 64, rue des Flandres ; Roger Hastrement, 2 m., 1, rue Serpentine ; Amatus Vandenberghe, 62 ans, boulanger, 136, rue de la Latte ; Maurice Decroix, 62 ans, contremaître de chaudronnerie, 31, rue de Belfort ; Marie Duflon, 79 ans, épouse de Henri Delescluse, 121, rue de Lille ; Mathilde Lepers, 84 ans, Vve de Jules Vanderplancke, 121, rue de Lille ; Paul Delsaux, 83 ans, veuf de Catherine Destombes, 77, rue des Guisnes ; Irma Dépommier, 91 ans, Vve de Alphonse Vaillant, 98, boulevard Descat.

HALLUIN

L'abattage des bestiaux. — L'administration municipale rappelle que le règlement de l'abattoir public prévoit : « Que tous les bestiaux sans exception, destinés à être abattus, devront être conduits à l'abattoir. Les bouchers et charcutiers ne pourront les abattre ailleurs. »

« Seuls les porcs destinés à la consommation familiale exclusivement pourront être abattus sur place, après la déclaration à M. le Directeur de l'octroi à la mairie d'Halluin. »

Les services de police et d'octroi verbaliseront contre tout contrevenant.

Deux voleurs de bicyclettes sont arrêtés

Dimanche matin, M. Louagie, boyautier, à **Wevelghem**, et son frère, étaient entrés à l'estaminet Trachez, près de l'abattoir. Quand ils sortirent quelques instants plus tard, ils constatèrent que leurs bicyclettes avaient été volées.

La police informée ouvrit aussitôt une enquête qui amena l'arrestation de Joseph R., 17 ans, chemin des Meurins, qui déclara que les deux machines avaient été remises à un nommé Joseph Dumortier, tisserand, rue de la Lys.

Les deux complices ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt de Lille.

RONCQ

Etat Civil. — Naissances : Bernadette Dutilleul, rue Jules Watteeuw, 5 ; Bernard Dujardin, rue du Gaz, 18 ; Josiane Vandecasteele, rue de Lille, 153 ; Francis Lyoen, rue Jules-Watteeuw, 53.

LINSELLES

Etat Civil. — Publication : Lucien Lesaffre, ouvrier agricole, rue des Ecoles et Fernende Stamper, dévideuse, rue des Ecoles, à Linselles.

MOUVAUX

LE RAVITAILLEMENT

Cette semaine il sera vendu dans les épiceries de Mouvaux les denrées suivantes :

Sucre : 450 gr. par personne à 3 fr. 35 la ration, ticket N° 2 ; 100 gr. de cassonade à 0 fr. 85 la ration, ticket N° 1 de la feuille jaune denrées diverses ; confiture à 9 fr. le pot, ticket N° 2 de la feuille jaune denrées diverses ; chocolat : 2 tablettes par personnes pour 1 fr. 15, ticket N° 3 de la feuille jaune denrées diverses ; 5 biscuits par personne pour 1 fr. 80, ticket N° 4 de la feuille jaune denrées diverses ; camembert : 6 tickets de 20 gr. pour 9 fr. 25 (feuille bleue).

Allocations militaires

DERNIER JOUR DU PAIEMENT DE RAPPEL

Les allocataires n'ayant pas touché le rappel de 2 fr. pour les mois de juillet, août et septembre, sont priés de se présenter à la mairie, salle du rez-de-chaussée, le jeudi 28 novembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, munis du certificat d'admission.

Vaccination antivariolique. — La séance de révision aura lieu à l'Hospice, le dimanche 1er décembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

VALENCIENNES

A L'ASSOCIATION DES SINISTRÉS ET VICTIMES DU PILLAGE DE L'ARRONDISSEMENT

La première assemblée générale qui a eu lieu dimanche à 10 h., a groupé un nombre imposant de sinistrés.

Le Bureau n'étant pas encore élu, ce sont MM. Pouille, président du Syndicat des Propriétaires, et Derche, président adjoint de l'Union du Commerce qui occupent la table du Bureau.

M. Pouille ouvre la séance et rappelle que l'Association est formée dans le sein et sous l'égide du Syndicat des Propriétaires et de l'Union Intersyndicale des Groupements Commerciaux et Industriels.

Il convient cependant, suivant le Président de séance, que ce soient de nouvelles personnalités qui dirigent les travaux de l'Association.

Immédiatement après cette courte allocution, on lit le rapport de la séance préparatoire du dimanche 17 novembre et l'article unique ré-

Ces deux lectures sont approuvées à l'unanimité et le Bureau est constitué de la façon suivante :

Président : M. Marc Lefranc ; Président-adjoint : M. Pierre Belin ; Vice-présidents : MM. Decigne, Lavallée, Lemaire, Desmons ; Trésorier : M. Declercq ; Secrétaire : M. Rimond ; Secrétaire administratif : M. Pierre Mathieu.

Outre ce Bureau, il a été formé un Comité de trente membres choisis parmi les plus grands sinistrés de la région et de façon à ce que toutes les professions soient représentées.

La cotisation est ensuite fixée à 50 francs ; elle sera perçue dès maintenant et se dénommera cotisation 1940, la date de perception de la cotisation 1941 devant être fixée par l'assemblée elle-même.

UN EXPOSÉ

M. Pierre Mathieu fait ensuite un exposé succinct mais d'une très grande clarté, où il donne des détails précis et des conseils avisés sur l'application des lois sur les dommages de guerre.

Il informe l'assemblée que le projet de bâtiments provisoires a abouti et qu'il dispose actuellement de matériaux suffisants pour faire construire en quelques semaines plus de mille bâtiments à des prix très intéressants.

M. le Maire de Valenciennes a bien voulu par ailleurs assurer les sinistrés de tout son concours pour faciliter l'installation de ces bâtiments sur les emplacements choisis par eux.

DES INTERVENTIONS

M. Mathieu demande ensuite à l'assemblée d'approuver les quatre questions suivantes qui nécessiteront des interventions près des autorités compétentes.

1° Etablissement de l'indemnité mobilière proportionnellement d'une part à la valeur réelle du mobilier et d'autre part aux dégâts subis.

2° Publication rapide d'une loi de dommages de guerre pour les dégâts commerciaux, industriels et agricoles.

3° Accélération de la publication des instructions complétant la loi du 11 octobre 1940.

4° Indemnisation du pillage, soit par l'Etat, soit par les municipalités qui en sont responsables.

Ces quatre questions sont votées à l'unanimité.

M. Mathieu, en terminant, invite tous les sinistrés à s'unir et à faire abstraction de tout sentiment personnel pour ne songer qu'à l'intérêt général qui est avant tout de relever nos ruines et de faire revivre notre France.

De nombreuses questions sont ensuite posées et les réponses viennent immédiatement les satisfaire.

Il est rappelé à ce sujet que pour tous les membres ayant payé leur cotisation, des consultations gratuites sont données tous les lundi et jeudi après-midi au Secrétariat administratif n. 194, avenue de Liège, à Valenciennes.

Pour le paiement des cotisations, les membres peuvent également se présenter à cette adresse.

La séance est ensuite levée, chacun des membres présents emportant avec lui un peu de réconfort et beaucoup d'espoir.

Un escroc au « café »

Depuis quelques jours, un individu se présente chez divers commerçants de la ville et leur offre du café; la conversation terminée, la marchandise devant être livrée dans quatre jours, cet individu demande un « acompte » ; c'est ainsi que plusieurs de nos concitoyens versèrent des sommes variant de 150 à 300 francs ; depuis ils attendent la livraison de cette précieuse denrée.

Ne voyant rien venir, des plaintes ont été déposées et l'escroc est activement recherché.

L'ATTELAGE EST RETROUVÉ

Nous avons dit que M. Achille Delcourt, maire de Jenlain, qui devait se rendre à la Felkommandantur avait laissé son cheval attelé à une voiture caoutchoutée, en stationnement rue de Hesques. Sa mission terminée et voulant réintégrer son domicile, il constata la disparition de son attelage. Des recherches furent effectuées et, au cours de la journée de lundi, M. Delcourt était avisé que son cheval et sa voiture se trouvaient abandonnés dans les marais de l'Epaix.

M. Delcourt a rentré immédiatement en possession de son bien.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND

Une heureuse initiative

Les ouvriers de l'Entreprise Troyon, de Flers, travaillent depuis un certain temps à la reconstruction du pont sur la Scarpe, entre la rue de Valenciennes et la rue Henri Durre.

Ce pont avait été démoli par suite des événements de Mai dernier et, de ce fait, les habitants du populeux quartier du Moule des Loups étaient dans l'obligation de faire un très grand détour pour se rendre au centre de la ville.

Pour remédier à cet état de chose, les ouvriers, sous la direction de M. Rossi, chef de chantier, ont construit une solide passerelle qui permet maintenant le passage sans danger des piétons et des cyclistes.

Les Amandinois remercient et félicitent le personnel des Etablissements Troyon de leur heureuse initiative.

DOUAI

Les jeunes artistes encouragés

Fondation Rousseau-Demont

Le Maire informe ses concitoyens qu'aux termes de la convention intervenue le 5 Août 1924 entre la Ville de Douai et M. Adrien Demont, légataire universel de feus M. et Mme Rousseau-Demont en vue de l'exécution de la fondation de ces derniers, il sera procédé prochainement par la Commission spéciale d'exécution de l'œuvre, à l'attribution de bourses d'études pour 1941.

Ces bourses sont destinées à des jeunes gens mariés ou non, de l'un ou l'autre sexe, ayant moins de 30 ans au 1er Janvier prochain et se livrant à des études artistiques (musique, peinture, sculpture, architecture ou arts décoratifs sous toutes ses formes).

Elles ne pourront être attribuées qu'à des artistes demeurant à Douai depuis au moins cinq ans, ou y ayant demeuré pendant quinze ans.

Le choix des candidats se portera sur ceux ayant le plus de mérite ou d'avenir dans leur art, les intentions des fondateurs ne permettant pas de tenir compte de la situation de fortune de la famille.

Les bourses ainsi allouées doivent être employées hors de Douai, en voyages ou en séjour d'études plus ou moins prolongé en France ou à l'étranger, au choix des bénéficiaires.

Les demandes de candidatures seront reçues au Secrétariat de la Mairie, jusqu'au 18 Décembre, dernier délai.

Elles devront être écrites, et comporter tous renseignements utiles à éclairer la Commission appelé à statuer.

LES AUTOBUS DOUAI - ORCHIES

Des modifications horaires interviendront sur la ligne Douai-Orchies à partir du 1er décembre 1940, pour permettre les correspondances avec les trains venant de Lille et de Valenciennes.

Les cars qui partaient d'Orchies à 9 h. 17 et 14 h. 30 quitteront cette ville à 9 h. 55 et 14 h. 10.

DUNKERQUE

A TRAVERS LA VILLE

UNE DE PLUS

Mme Priester, demeurant place Calonne à Dunkerque, réfugiée à Grande-Synthe, a porté plainte contre inconnu pour vol de sa bicyclette. La Sûreté enquête.

LE NETTOYAGE PAR LE VIDE

Il y a des gens qui ne laissent rien traîner, et M. Tourneur, instituteur à Hezeele, en a eu la preuve samedi après-midi.

Pendant qu'il était dans le magasin de l'Imprimerie Pacaud, rue de Paris, un sac de camping contenant des denrées alimentaires, sac fixé sur le porte-bagage de sa bicyclette, fut elevé.

M. Tourneur n'eut qu'une ressource, porter plainte au Commissariat de police, du 2e arrondissement.

Une enquête est ouverte.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE DUNKERQUE

Achat de 200.000 francs de bons du Trésor

Sur la proposition de M. Paul Dufour, président, le Conseil des Directeurs, « désireux d'aider le Gouvernement dans son œuvre de Reconstitution Nationale » a voté à l'unanimité un prélèvement de deux cent mille francs sur la fortune personnelle pour être employés en bons du Trésor à longue échéance.

ARRONDISSEMENT de DUNKERQUE

GHYVELDE

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

UNE TROISIEME VICTIME D'UN ENGIN DE GUERRE

Nous venons d'apprendre le décès du troisième enfant, Deberdt Roger, âgé de 9 ans, qui fut transporté grièvement blessé à l'hôpital de Dunkerque. Il est malheureusement, la troisième victime de l'obus qui éclata et où ses deux camarades, Verbrugghe Marcel et Dhondt Georges âgés de 12 ans, y trouvèrent une mort tragique, que nous avons relatée dans notre journal du dimanche 24 novembre.

Ce grave accident qui fit trois morts est dû à l'imprudence de ces jeunes écoliers qui, malgré les conseils si souvent répétés de leurs maîtres et de leurs parents, s'amusent encore avec des engins de guerre, non éclatés, qui sont encore nombreux.

HAZEBROUCK

Une neurasthénique a été trouvée pendue

Mme Jules Leduc-Kesteman, âgée de 43 ans, demeurant 4, rue des Prés, était en proie depuis plusieurs mois déjà à des idées noires. Elle avait conçu un profond chagrin de l'absence de son mari qui était en France libre et n'avait pas donné de ses nouvelles. Elle avait tenté une première fois de mettre fin à ses jours.

Mardi, profitant d'une absence de sa fillette, Ginette, qui était allée faire une course, elle se donna la mort en se pendant dans son habitation. Quand l'enfant revint, elle trouva la porte fermée et dut entrer par la fenêtre. Epouvantée en voyant sa mère pendue, elle courut prévenir le docteur Deschildre, après avoir averti un voisin. Quand le praticien arriva, la mort avait fait son œuvre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

LE QUESNOY

UN PEU D'ÉTYMOLOGIE

Il apparaît que le Hainaut a tiré son nom d'un affluent de l'Escaut, la Haine, et du suffixe gau *qui signifiait canton.*

Ce territoire s'appelait Hene-gouwen *en flamand,* Hanagovensis comitatus *en latin.*

Il s'appela aussi Hannonia, Hagnensis, Hagnovium, Hainonia, Hainovium, Henau, Hainau.

Par ailleurs, Piérart est d'un avis contraire. Il suppose que Hainaut vient du celtique Haie, Haig, Hag *(forêt) et de* Nauw *(épais).*

Cette dernière argumentation semble bien hasardeuse.

Le mot gau correspond au latin pagus, qui indiquait un canton chez les Francs.

L'étymologie de Hainaut signifie donc très probablement que le territoire hennuyer était un canton de la Haine.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

LES SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Voici une liste de soldats mouscronnois morts au champ d'honneur :

Charles Van Eeckhout, 36 ans, 58, rue de la Marlière ; Norbert Glorieux, 33 ans, 155, rue du Mont-à-Leux ; Jules Hespel, 31 ans, 74, rue de la Pépinière ; Gustave Devos, 28 ans, 165, rue Ste-Germaine ; Henri Robbe, 30 ans, 77, rue du Nord ; Ernest Verschoore, 30 ans, 32, rue de la Tête d'Orme ; Maurice Pauwels, 27 ans, 13, rue Sainte-Thérèse ; Lucien Warrot, 26 ans, 43, rue du Levant ; Georges Maes, 26 ans, 21, Petite Rue ; Albert Deveughele, 25 ans, 67, rue de Bruxelles ; Romain Vanden Bossche, 22 ans, 9, rue du Général Leman ; Gérard Bossuyt, 22 ans, 53, rue du Hainaut ; Albert Wattry, 21 ans, 12, rue du Bois ; Maurice Crabbe, 20 ans, 35, rue des Cordonniers ; Marcel Vaneste, 20 ans, 1, rue de la Filature ; Norbert Seynhaeve, 20 ans, 13, avenue Félix Mullier ; Henri Nottebaere, 20 ans, 27, rue de la Pépinière ; Emile Wyseur, 20 ans, 59, chaussée du Risquons-Tout ; Gérard Masure, 20 ans, 83, rue Henri Duchatel ; Augustin Dermulle, 20 ans, 453, chaussée du Risquons-Tout.

25 bouchers sont verbalisés

Au cours d'une tournée d'inspection dans le Courtraisis, les agents du contrôle ont dressé vingt-cinq procès-verbaux à charge de bouchers qui vendaient la viande à des prix supérieurs aux prix imposés et qui, au surplus, n'étaient pas en règle avec leurs livres de comptes.

Vagabondage. — Albert Decarpentrie, né à Leers, le 23 mars 1909, a été arrêté par la police pour délit de vagabondage. Bien que domicilié à Mouscron, il n'a en réalité aucun domicile fixe. Aussi a-t-il été déféré devant le juge de paix.

MENIN

Une fabrique de conserves clandestine

La création de nouveaux commerces, en général, est interdite, mais il est spécialement défendu de fabriquer des conserves de viandes sans autorisation. Or, la gendarmerie de Menin a découvert une fabrique clandestine exploitée rue des Arts, à Menin.

Environ cinq cents kilos de porc qui se trouvaient là en préparation pour la mise en conserve ont été saisis.

BELLEGHEM-lez-COURTRAI

Une meunerie clandestine est découverte

Les agents du contrôle de l'arrondissement de Courtrai, ont découvert dans la ferme Bouckaert, à Belleghem, commune sise entre Mouscron et Courtrai, l'existence d'une meunerie clandestine. De plus, les agents ont saisi 1.200 kg. de blé.